



Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Département des affaires transversales

**78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de service

DGER/DAT/2022-112

07/02/2022

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 08/06/2022

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 4

Objet : Formation en 2022 des équipes pédagogiques des établissements publics et privés à la suite de la rénovation de la spécialité "Services aux personnes et animation dans les territoires (SAPAT)" du baccalauréat professionnel.

Destinataires d'exécution

DRAAF

DAAF

EPLEFPA

Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

ENSFEA

Délégations régionales à la formation continue (DRFC)

Résumé : Note d'information sur l'organisation en 2022 de formations à distance pour les équipes pédagogiques des établissements d'enseignement publics et privés à la suite de la rénovation de la spécialité "Services aux personnes et animation des territoires (SAPAT)" du baccalauréat professionnel.

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION DES SIL

Cette note de service a pour objectif de présenter l'accompagnement mis en place pour les équipes pédagogiques des établissements de l'enseignement agricole en ce qui concerne la rénovation de la spécialité «Services aux personnes et animation dans les territoires (SAPAT)» du baccalauréat professionnel.

Ce stage de formation comprend finalement quatre sessions de deux jours qui auront lieu d'avril à mai 2022. Elles se dérouleront à distance.

1.1. Objectifs

Cette formation se donne pour objectifs d'aider les équipes à s'approprier les changements induits par la rénovation de la spécialité SAPAT du baccalauréat professionnel dans les domaines de la formation et de l'évaluation : nouveau périmètre du diplôme, logique capacitaire, pratique explicitée et conséquences sur l'évaluation certificative et les pratiques de formation.

1.2. Public cible

Sont conviés à ce stage de formation :

- deux enseignants ou formateurs par établissement public ou privé (CNEAP et UNREP) préparant les apprenants aux épreuves professionnelles E6 et E7, dont si possible, un enseignant coordonnateur de filière ;
- deux représentants par région administrative pour l'ensemble des établissements affiliés à l'UNMFREO, issus des établissements ou des fédérations régionales.

La formation se déroulant à distance, deux connexions seront disponibles par établissement. Merci de respecter le nombre de deux connexions par établissement afin que la formation puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leurs fédérations après la session.

1.3. Programme

Ce stage de formation a fait l'objet d'une construction commune par l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement agricole (ENSFEA), l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER. Il est co-animé par des inspecteurs pédagogiques et des formateurs de l'ENSFEA.

Le programme de ces journées de formation est le suivant :

	Forme	Points abordés
1 ^{ère} ½ journée MATIN 10h00-12h00 (accueil à partir de 09h30)	Plénière	- Présentation du sens de la rénovation - Présentation du référentiel de diplôme et de la grille horaire - L'épreuve E5

2 ^{ème} ½ journée APRES-MIDI 13h30-17h00	Ateliers	<u>Trois ateliers en parallèle :</u> - Atelier 1 et 1bis : C5 : Territoire, transition, accompagnement, évaluation - Atelier 2 : La place du territoire dans le SAPAT - Atelier 3 : La place de l'accompagnement dans le SAPAT
3 ^{ème} ½ journée MATIN 09h00-12h30 (accueil à partir de 08h45)	Ateliers	<u>Trois ateliers en parallèle :</u> - Atelier 1 et 1bis : C5 : Territoire, transition, accompagnement, évaluation - Atelier 2 : La place du territoire dans le SAPAT - Atelier 3 : La place de l'accompagnement dans le SAPAT
4 ^{ème} ½ journée APRES-MIDI 14h00-16h30	Plénière	- Points saillants de chaque atelier - Questions / Réponses

Chaque participant suivra obligatoirement l'atelier 1 (ou 1bis) et au choix l'atelier 2 ou l'atelier 3. Il est demandé aux deux participants d'un même établissement de suivre des ateliers différents.

Pour un bon déroulement de la formation, merci de respecter les ateliers dans lesquels vous serez affectés.

*Les documents relatifs au baccalauréat professionnel SAPAT sont disponibles sur le site www.chlorofil.fr
Il est demandé aux participants à la session d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont de la session de formation et de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements éventuels.*

2. DATES ET LIEUX DE FORMATION

Les sessions de formation se dérouleront à distance :

- Pour les établissements des régions : Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté**
du lundi 11 avril, 10h00 au mardi 12 avril 2022, 16h30
(accueil à partir de 09h30)
Code stage NFE0EA0018 - Code session 2022-0001
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 27 mars 2022
- Pour les établissements : Bretagne, Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Grand-Est**
du jeudi 05 mai, 10h00 au vendredi 06 mai 2022, 16h30
(accueil à partir de 09h30)
Code stage NFE0EA0018 - Code session 2022-0002
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 07 avril 2022
- Pour les établissements des régions : Centre-Val-de-Loire, Pays-de-la-Loire et de l'ancienne région Midi-Pyrénées**
du lundi 09 mai, 10h00 au mardi 10 mai 16h30
(accueil à partir de 09h30)
Code stage NFE0EA0018 - Code session 2022-0003
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 07 avril 2022

- Pour les établissements des régions : *Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France, Ile-de-France, Corse et de l'ancienne région Languedoc-Roussillon*

du lundi 23 mai, 10h00 au mardi 24 mai 2022, 16h30

(accueil à partir de 09h30)

Code stage NFE0EA0018 - Code session 2022-0004

Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 19 avril 2022

- **La session initialement prévue du mardi 07 au mercredi 08 juin 2022 est supprimée**
- Pour les établissements des *DROM-COM* : les enseignants et formateurs des DROM-COM peuvent s'inscrire à la session de leur choix.

3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENSFEA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr.

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

3.1.1 Pour les agents fonctionnaires ou contractuels d'Etat (dont l'employeur est le MAA) et qui disposent d'un code RenoiRH et/ou d'un compte Agricoll

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit se connecter à «Mon Self Mobile » : <https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/tele-inscription> puis suivre les instructions données sur le site.

3.1.2. Pour les agents contractuels d'établissement (dont l'employeur est l'EPLFPA) et qui ne disposent pas d'un code RenoiRH et/ou d'un compte Agricoll

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit :

- télécharger la fiche d'inscription (sur <http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/> ou **cf. Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement qui vérifiera le code stage session RenoiRH Formation.

Le RLF retourne les fiches d'inscription validées de son établissement par envoi scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé (CNEAP, UNREP)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**cf. Annexe 2**).

L'agent doit :

- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par le directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche dûment complétée et signée pour validation :

- à la fédération nationale du CNEAP pour les établissements relevant du CNEAP,
- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNREP.

Ce sont le CNEAP et les fédérations régionales de l'UNREP qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

3.3. Modalités d'inscription pour les représentants des unions fédératives des établissements privés (UNMFREO)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**cf. Annexe 3**).

Les fédérations régionales pour l'UNMFREO :

- inscrivent les personnels, chargés de représenter les établissements des MFR dans chaque inter région selon les indications données au paragraphe 1.2 ;
- et retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par les fédérations régionales de l'UNMFREO **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

Le directeur général adjoint
de l'enseignement et de la recherche

Luc MAURER



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 1

Demande d'inscription à une session de formation des personnels

Respectez les dates limites d'inscription indiquées sur le descriptif des actions

Nom :		Prénom :	
Courriel agent (obligatoire) :			
Tel professionnel :		Civilité :	☐ Mme ☐ M.
Fonction(s) :		Catégorie :	☐ A ☐ B ☐ C
☐ Agent non identifié dans RenoiRH MAA		ou Matricule RenoiRH MAA ¹ :	
Structure d'affectation :			
Service ou centre :			
Courriel institutionnel :			

Code stage RenoiRH :		Code session RenoiRH :	
Libellé :			
Structure organisatrice :			
N° période	Dates (début – fin)	Lieu (indiquer « à distance » le cas échéant)	
1			
2			
3			
4			

Typologie de la demande (obligatoire)	Cette demande est liée à (facultatif)
☐ T1 – Adaptation immédiate au poste de travail	☐ Un parcours de professionnalisation (PP)
☐ T2 – Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	☐ La mobilisation du compte personnel de formation (CPF)
☐ T3 – Développement ou acquisition de nouvelles compétences	
☐ PEC – Préparation aux examens et concours	
Quelles sont vos attentes et motivations précises par rapport à cette formation (obligatoire) ?	
<i>Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF</i>	
Fait à , le	Signature
<i>Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.</i>	

Avis du supérieur hiérarchique, chef de service ou d'établissement	Visa du RLF (Responsable Local de Formation)	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission
☐ favorable ☐ défavorable	Nom :	☐ favorable ☐ défavorable
Motif (obligatoire en cas de refus) :	Tél :	Motif (obligatoire en cas de refus) :
Nom, signature et cachet	Signature	Nom, signature et cachet
Date :	Date :	Date :

Courriel du RLF (obligatoire) :

¹ Les agents disposant d'un matricule RenoiRH ne doivent utiliser cette fiche que s'ils sont dans l'impossibilité technique de se télé-inscrire via leur Self mobile. Dans le cas contraire, leur demande sera considérée non valide et rejetée.

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@ensfea.fr

Etablissements privés
CNEAP, UNREP

Formation SIL Bac Pro SAPAT Enseignants - Fiche d'inscription

NOM :	Établissement :
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	Mél Établissement (obligatoire) :
Grade :	Adresse :
Mél Professionnel (obligatoire) :	Tél. :
	Fax :

Vous êtes :	Structure organisatrice de l'action : ENSFEA Toulouse Intitulé : Bac Pro SAPAT Enseignants à distance
Directeur adjoint ☐	☐ Code stage / session RenoIRH Formation : NFE0EA0018 – 2022-0001 Date : du lundi 11 au mardi 12 avril 2022 DATE LIMITE D'ENVOI : 17 mars 2022
Coordonnateur de la filière ☐	☐ Code stage / session RenoIRH Formation : NFE0EA0018 – 2022-0002 Date : du jeudi 05 au vendredi 06 mai 2022 DATE LIMITE D'ENVOI : 07 avril 2022
Enseignant ☐	☐ Code stage / session RenoIRH Formation : NFE0EA0018 – 2022-0003 Date : du lundi 09 au mardi 10 mai 2022 DATE LIMITE D'ENVOI : 07 avril 2022
Autre ☐	☐ Code stage / session RenoIRH Formation : NFE0EA0018 – 2022-0004 Date : du lundi 23 au mardi 24 mai 2022 DATE LIMITE D'ENVOI : 19 avril 2022
Motivations de la demande :	☐ Code stage / session RenoIRH Formation : NFE0EA0018 – 2022-0005 Date : du mardi 07 au mercredi 08 juin 2022 SESSION ANNULEE DATE LIMITE D'ENVOI : 09 mai 2022
Développement personnel ☐	
Compétences professionnelles ☐	
Nouvelles fonctions ☐	
Nouveaux programmes ☐	

Avis du Directeur de l'établissement	Visas de l'établissement et de la fédération
Favorable ☐	Visa de la fédération nationale pour les établissements relevant du CNEAP Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNREP (envoi groupé)
Défavorable ☐	
Motif du refus :	
Date :	Dates :
Signature et cachet :	Signatures et cachets :

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@ensfea.fr

**Représentants
Etablissements privés
UNMFREO**

Formation SIL Bac Pro SAPAT Enseignants - Fiche d'inscription

NOM :	Établissement :
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	Mél Établissement (obligatoire) :
Grade :	Adresse :
Mél Professionnel (obligatoire) :	Tél. :
	Fax :

Vous êtes :	Structure organisatrice de l'action : ENSFEA Toulouse Intitulé : Bac Pro SAPAT Enseignants à distance
Directeur adjoint ☐	☐ Code stage / session RenoiRH Formation : NFE0EA0018 – 2022-0001 Date : du lundi 11 au mardi 12 avril 2022 DATE LIMITE D'ENVOI : 17 mars 2022
Coordonnateur de la filière ☐	☐ Code stage / session RenoiRH Formation : NFE0EA0018 – 2022-0002 Date : du jeudi 05 au vendredi 06 mai 2022 DATE LIMITE D'ENVOI : 07 avril 2022
Enseignant ☐	☐ Code stage / session RenoiRH Formation : NFE0EA0018 – 2022-0003 Date : du lundi 09 au mardi 10 mai 2022 DATE LIMITE D'ENVOI : 07 avril 2022
Autre ☐	☐ Code stage / session RenoiRH Formation : NFE0EA0018 – 2022-0004 Date : du lundi 23 au mardi 24 mai 2022 DATE LIMITE D'ENVOI : 19 avril 2022
Motivations de la demande :	☐ Code stage / session RenoiRH Formation : NFE0EA0018 – 2022-0005 Date : du mardi 07 au mercredi 08 juin 2022 SESSION ANNULEE DATE LIMITE D'ENVOI : 09 mai 2022
Développement personnel ☐	
Compétences professionnelles ☐	
Nouvelles fonctions ☐	
Nouveaux programmes ☐	

Avis du Directeur de l'établissement	Visas de l'établissement et de la fédération
Favorable ☐	Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNMFREO (envoi groupé)
Défavorable ☐	
Motif du refus :	
Date :	Dates :
Signature et cachet :	Signatures et cachets :

Listes des délégations régionales à la formation continue du MAA

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	Elsa TARAGO elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr Chargés de formation : Laetitia COUVERT Corinne GERARD Francis SABIN Assistant : Patrice Weiss (Lyon)	DRAAF Auvergne – Rhône-Alpes Site Clermont Tél : 04 73 42 27 92 Tél : 04 73 42 27 76 Tél : 04 73 42 15 77 Tél : 04 73 42 15 06 Site Lyon Tél : 04 78 63 13 39
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	Sylvaine RODRIGUEZ sylvaine.rodriquez@agriculture.gouv.fr formation.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr Assistante : Françoise PICOT RLF-chargée de formation TUTAC/AE : Nathalie VICAIRE	DRAAF Bourgogne – Franche-Comté Site Besançon Tél : 03 39 59 40 47 Tél : 03 39 59 40 45 Tél : 03 39 59 40 40
BRETAGNE	Eric ROCABOY eric.rocaboy@agriculture.gouv.fr formation.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr Assistantes : Laurence GUICHARD et Françoise RAFFRAY	DRAAF Bretagne (Rennes) Tél : 02 99 28 22 04 Tél : 02 99 28 22 85 Tél : 02 99 28 22 80
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Mathilde GUERTIN mathilde.guertin@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr Assistante : Emilie FOUCHET	DRAAF Centre-Val-de-Loire (Orléans) Tél : 02 38 77 40 24 Tél : 02 38 77 40 27 Tél : 02 38 77 40 21
CORSE	Véronique BERTOCHÉ veronique.bertoché@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-corse@agriculture.gouv.fr	DRAAF Corse (Ajaccio) Tél : 04 95 51 86 74
GUADELOUPE	Gabrielle ECHARD-LEBLANC gabrielle.echard-leblanc@agriculture.gouv.fr	DAAF de la Guadeloupe (Saint Claude) Tél : 05 90 99 09 81
GRAND-EST	Isabelle DE MAURAIGE isabelle.de-mauraiage@agriculture.gouv.fr formco.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr Assistantes : Laurence WEBER et Alain GILLET Assistante : Brigitte LECORNEY	DRAAF Grand-Est (Châlons) Tél : 03 26 66 20 25 Tél : 03 26 66 20 16 et 20 21 Site Strasbourg Tél : 03 69 32 50 66
GUYANE	X formation.DAAF973@agriculture.gouv.fr Délégue régionale GRAF : Daniel LE COUVIOUR daniel.le-couviour@educagri.fr	DAAF de Guyane (Cayenne) Tél : 05 94 29 70 77 LEGTA de Macouria Tél : 05 94 38 76 26
HAUTS-DE-FRANCE	Sylvie-Anne REMY sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr formco.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr Assistante : Sonia LESAGE (Amiens) Assistante : Nadine DEUWEL (Lille)	DRAAF Hauts-de-France (Amiens) Tél : 03 22 33 55 49 Tél : 03 22 33 55 39 Tél : 03 62 28 40 76
ILE-DE-FRANCE	Agents enseignement agricole : Robert KRIER-KOLYADA formco-ea.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr Agents DRIAAF et DDI : Thierry DUCLOS sgc-sgamm-formation-agriculture@paris.gouv.fr	DRIAAF Ile de France (Cachan) Tél : 01 41 24 17 78 Préfecture de région Ile-de-France

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
MARTINIQUE	Chantal ROSA-ARSENE chantal.rosa-arsene@agriculture.gouv.fr	DAAF Martinique (Fort de France) Tél : 05 96 71 20 50
MAYOTTE	Nadine FONTAINE nadine.fontaine@agriculture.gouv.fr	DAAF de Mayotte (Mamoudzou) Tél : 02 69 63 81 37
NORMANDIE	Véronique LEFEBVRE veronique.lefebvre@agriculture.gouv.fr formation.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE (Caen) Assistante : Isabelle GUEGAN (Rouen)	DRAAF Normandie (Caen) Tél : 02 32 18 95 23 Tél : 02 31 24 99 08 Tél : 02 32 18 94 29
NOUVELLE-AQUITAINE	Mickael TRILLAUD drfcp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr Adjointe au délégué : Sandrine CHATENET Assistants : Annick COMBROUZE	DRAAF Nouvelle Aquitaine (Limoges) Tél : 05 87 79 85 13 Tél : 05 87 79 84 56 Tél : 05 87 79 84 61
OCCITANIE	Mireille BASSOU mireille.bassou@agriculture.gouv.fr Adjointe : Isabelle BABEAU Assistants : Hélène ECHEVARRIA et Elisabeth BREYSSE Assistante : Corinne ULLDEMOLINS (Montpellier)	DRAAF Occitanie (Toulouse) Tél : 05 61 10 61 84 Tél : 05 61 10 61 18 Tél : 05 61 10 62 03 Tél : 05 61 10 62 66 Tél : 04 67 10 19 12
PAYS-DE-LA-LOIRE	Bérengère KIRION berengere.kirion@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr Assistants : Françoise CASSARD	DRAAF Pays de la Loire (Nantes) Tél : 02 72 74 70 14 Tél : 02 72 74 72 12
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Florence BRUNIER florence.brunier@agriculture.gouv.fr formco.draaf-paca@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Christine PASSALACQUA Assistants : Patricia PARAVISINI et Jean-Maxime SAYAH	DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille) 06 88 27 87 82 Site Avignon 06 68 98 97 90 Site Marseille 04 13 59 36 33 et 36 41
REUNION	Elodie SAVIGNAN elodie.savignan@agriculture.gouv.fr formco.draaf974@agriculture.gouv.fr Assistante : Mariame ABDALLAH	DAAF de La Réunion (St Denis de La Réunion) Tél : 02 62 30 88 53 Tél : 02 62 30 89 47

Mise à jour le 01/12/2021

Retrouvez votre délégation à la formation continue et les coordonnées de l'ensemble des délégations sur le site

FORMCO : <http://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/delegations-formation/>



Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Formation continue et développement des compétences

Rechercher

Accueil et actualité

TROUVER UNE FORMATION

S'INSCRIRE

PLUS D'INFOS

ACCÈS RÉSERVÉ

Lieux de formation
Critères
Délégations Formation
Dispositifs spécifiques
Autres acteurs

Délégations régionales

Espace Admin. Centrale

Accueil > Trouver une formation > Délégations Formation

Délégations Formation

Vous pouvez accéder à l'offre de formation organisée par les Délégations Régionales à la Formation Continue des D(R)AAF et par la Délégation d'administration centrale à la formation continue.

[Télécharger les coordonnées des équipes des délégations formation]